





Tarifs de l'ÉCOLE FRANÇAISE DE KARTING FFSA ANTHOINE HUBERT

ANNÉE 2024 (Adhérents de l'ASK Angerville)

Montant de la caution pour le prêt de l'équipement : 200 €

Montant de l'inscription annuelle : (incluant le prix de la licence FFSA)

Pour la licence MINIKART Premium (NECCMKK): 946 €

Pour la licence MINIKART (NECCMKK): 979 €

Pour la licence MINIME-CADET Premium (NECCMCK): 965 €

Pour la licence MINIME-CADET (NECCMCK): 1048 €

(Licence NCCMCK, merci de consulter le responsable pédagogique)

Composition du prix:

<u>École</u>:

Coût école (coût fixe)

Coût d'entretien des karts (coût fixe pour ceux qui utilisent les karts de l'école. Seuls les élèves à partir de la seconde année, peuvent venir avec leur propre kart.)

<u>Licence:</u>

Partie licence FFSA (le prix dépend du type de licence demandée, la première année "PREMIUM" le tarif est inférieur.)

Partie club incluant la cotisation club, le droit de piste et la cotisation lique (les prix dépendent du type de licence).

Partie licence FFSA à prendre sur le site ffsa.org Partie école, à prendre sur le site https://efk-anthoine-hubert.fr/

MINIKART PREMIUM:	50 €	896 €
MINIKART:	60 €	919 €
MINI 60 PREMIUM (Minime/cadet):	52 €	913 €
MINI 60 (Minime/cadet) :	72 €	976 €







Participation aux rencontres régionales et nationales des EFK FFSA

Pendant l'année 2024, nous devons participer à deux rencontres EFK régionales et à la rencontre nationale des EFK.

Pour ces épreuves, nous fournissons :

- les karts, SODI FURIA 950mm, moteur ROTAX MicroMax 125cc, 5.5cv
- l'essence, l'huile, et les pneus, si des pneus neufs ne sont pas obligatoires dans le règlement de la compétition.
- Le pilote peut participer à ces rencontres avec l'équipement prêté par l'école.

Il reste à la charge des pilotes :

- Une participation forfaitaire de 100 € par rencontre.
- Les frais éventuels, d'inscription/engagement, droits de piste et location de stands
- Le déplacement
- L'hébergement
- La restauration

- La casse est de la responsabilité du pilote, la remise en état devra être prise en charge par le pilote.

Des bénévoles accompagneront les pilotes pour les réglages et la préparation des châssis.

Le nombre de pilotes est limité selon le type de rencontre. Les pilotes retenus pour représenter notre EFK, lors de ces rencontres, seront sélectionnés par l'équipe d'encadrement, par rapport :

- Au volant obtenu
- Au niveau de pilotage individuel
- Au respect des règles comportementales
- Au respect du règlement sportif des EFK (signalisation, comportement antisportif, ...)
- À la performance pendant les cours du mercredi

Nous prévoirons des sorties, le samedi, sur les pistes accueillant ces rencontres, afin de faire découvrir aux pilotes les circuits.

Équipements du pilote :

- L'équipement (casque intégral, combinaison pour temps sec, tour de cou, protège-côtes) sera prêté aux élèves sous dépôt d'une caution, dont le montant est indiqué dans le formulaire d'inscription. Elle est fixée à 200 euros pour 2024.
- L'élève devra s'équiper d'une paire de gants, d'une cagoule pour casque et d'une paire de chaussures fermées montantes adaptées.

Des informations complémentaires vous seront communiquées lors des tests d'entrée.